

Nos petites villes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 7

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Nos petites villes.

Le canton de Vaud est largement pourvu de ces localités qui s'intitulent villes, lors même qu'il en est qui comptent à peine un millier d'habitants. Ainsi les dix-neuf districts ont chacun leur capitale; il y a même certains chefs-lieux de cercles qui seraient fort vexés si on les considérait comme des villages. L....., par exemple, veut être respecté. Il est vrai qu'on y voit un château féodal; on y remarque en outre une usine dont nous ne dirons point de mal, n'en étant pas actionnaire. Enfin, un théâtre, qui était en pleine activité l'hiver dernier, bien qu'une partie des acteurs y fissent force germanismes et que les actrices n'eussent pas le feu sacré. Mais enfin on ne peut tout réunir, et la capitale de notre cher canton aurait dû rougir de rester en arrière du progrès dont L..... lui donnait un si bel exemple.

C'est aux petites villes que la fable *des femmes et du secret* du bon Lafontaine peut s'appliquer avec justesse; le moindre événement y prend des proportions si gigantesques et se dénature parfois tellement qu'on ne le reconnaîtrait plus si l'on remontait à sa source, après son passage dans toutes les bouches de l'endroit; chacun veut être le mieux instruit et connaître le fond des choses plus exactement que ceux qui y sont directement intéressés.

Une vérité incontestable que le beau sexe déplore constamment, c'est l'abondance des établissements publics, où les maris des petites villes vont passer tant d'heures de leur vie. Le nombre de ces lieux de réjouissances est presque fabuleux dans certains chefs-lieux, et moins ils sont considérables, plus il y en a proportionnellement parlant. C'est une vraie plaie d'Égypte qui augmente sans cesse et tourmentera jusqu'à la fin du monde la plus belle moitié du genre humain.

Une coutume assez générale aussi est celle d'avoir en plein air un endroit de prédilection où les hommes se rassemblent. C'est ordinairement sur un pont (quand il y en a), sous un gros arbre, devant la maison communale ou la laiterie, etc., qu'on voit ces attroupements presque toujours médisants, curieux, critiques, qui font la revue de tous les passants; des femmes surtout. Si elles sont jeunes, elles sont à peu près certaines d'entendre quelques quolibets au gros sel, suivis d'immenses éclats de rire; aussi feraient-elles volontiers un détour pour éviter ce redoutable tribunal.

Presque toutes ces capitales en miniature ont leur

aristocratie; deux ou trois familles, qui se placent, dans leur opinion, au-dessus des autres, et qui seraient fort embarrassées de justifier leurs prétentions. Il n'est pas rare de voir plusieurs sociétés distinctes dans une ville qui fournirait à peine assez de monde pour en former une seule. Mais l'*aristocratie* se tient fièrement à l'écart, cherchant à se persuader, mais ne persuadant personne, qu'elle est supérieure au commun des mortels.

Il y a encore d'autres misères à déplorer dans les intéressantes localités dont nous parlons: leurs rues sont en général dotées d'un pavé fantasque ne ressemblant pas mal à une mer agitée. On y marche en tremblant; tout-à-coup le pied disparaît dans une profondeur imprévue, ou rencontre un monticule inattendu. Puis l'éclairage est souvent à l'état d'enfance; les municipaux, sous prétexte de servir les intérêts de leur commune, suppriment *le gaz* lorsque la lune est censée répandre sa douce lumière; ils ne comptent pas sur les nuages qui viennent parfois contrarier leurs plans d'économie, et n'ont aucun égard pour les voyageurs et les ivrognes attardés.

Enfin, comme nous sommes dans un siècle de progrès, espérons que les petites villes, se piquant d'honneur, deviendront blanches, propres, éclairées, que ceux qui sont faits pour s'entendre ne seront pas toujours divisés et que les expressions sonores d'*égalité*, *fraternité*, employées souvent à tort et à travers dans les fêtes si fréquentes de notre chère patrie, deviendront un jour des réalités inconnues jusqu'ici, du moins dans leur véritable acception. S.

L'intérieur des châteaux suisses.

Parmi les beautés de la Suisse, les ruines romantiques des vieux manoirs féodaux ne sont pas les moins intéressantes; elles s'élèvent encore en grand nombre au sommet des collines et des rochers. D'après leur aspect, les plus anciennes tours furent construites peut-être déjà en partie avant la domination romaine, mais à coup sûr en grand nombre après cette domination, pour la sécurité du pays contre les voisins indomptés. Dans ces temps agités, beaucoup de châteaux forts furent bâtis dans les situations les mieux favorisées par la nature, comme refuge des familles. La nécessité de défendre les passages obligeait à élever des tours et des constructions fortifiées; ainsi surgirent